



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/977

Approbation de la convention de mise à disposition gratuite de locaux de la patinoire
Charlemagne à l'association Lyon hockey club (LHC Ass) - Lyon 2e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/977 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE LA PATINOIRE CHARLEMAGNE A L'ASSOCIATION LYON HOCKEY CLUB (LHC ASS) - LYON 2E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon hockey club (LHC) occupe actuellement des locaux à la patinoire Charlemagne, 100 cours Charlemagne à Lyon 2^{ème}.

Ce club, affilié à la Fédération française de hockey sur glace, est destiné au développement de la pratique du hockey sur glace.

Des locaux ont été mis à la disposition de l'association LHC au sein de la patinoire Charlemagne à titre gratuit. Ces locaux d'une superficie de 54,38 m² comprennent :

- des locaux de stockage de matériel d'une surface totale de 43,34 m² ;
- un vestiaire arbitre d'une surface totale de 5,54 m² ;
- un bloc sanitaire d'une surface de 5,50 m².

La convention arrivant à échéance le 11 juillet 2021, il convient de la renouveler.

Je vous propose donc de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon à l'association Lyon hockey club en approuvant la mise à disposition à titre gratuit des locaux précités dans le cadre du projet de convention joint au rapport.

La valeur locative annuelle des locaux mis à disposition est estimée à 4 010 € hormis les consommations de fluides (8€/m² soit 435,04 €par an).

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon hockey club, concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la patinoire Charlemagne située 100 cours Charlemagne à Lyon 2^{ème} est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer le dit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET